Watwan Eco

al-watwan.ne

Le premier hebdomadaire comorien des questions économiques et financières

Al-watwan du Vendredi 13 mai 2016 - Directeur de la publication : Ahmed Ali Amir

Scandales financiers à la Snpsf Les affaires se suivent et... se ressemblent



Egalement dans cette édition...

Mayotte : violences sur fonds de misère

Les expulsions à Mayotte de familles en provenance des trois autres îles de l'Union des Comores sont devenues une pratique courante. Une sorte d'exutoire des déçus de la départementalisation à qui on désigne leur frères et sœurs des autres îles comme les coupables de l'échec de ce statut forcé.

Lire page II

L'affaire d'évaporation de millions de francs qui a récemment surgi à la Snpsf n'est pas la première. Depuis 2011, la banque postale est, régulièrement, victime de ses agents qui se servent dans la caisse en toute quiétude et souvent dans l'impunité. Depuis 2011 – sans parler des affaires réglées à l'amiable au sein de l'entreprise – les gros dossiers de détournement de fonds de la banque postale sont estimés à plus de 750 millions de francs.

Bad: Transformer l'Afrique

Les participants aux assemblées annuelles de la Bad à Lusaka, en Zambie, du 23 au 27 mai, vont se pencher sur toute une série de questions de grande actualité pour l'Afrique et se concentrer sur les cinq nouvelles actions prioritaires de la Banque qui vont lui permettre d'intensifier ses opérations pour assurer la transformation du continent.

Lire page IV

"Il faudrait soit revenir sur le statut antérieur de Mayotte, condamné par plusieurs résolutions de l'Onu, soit rendre l'île aux Comores, soit trouver un statut moins contraignant de Com (collectivité d'outre-mer) comme à Wallis-et-Futuna ou Saint-Martin". (François Jourdier, essayiste français)

es expulsions à Mayotte de familles en provenance des trois autres îles de l'Union des Comores sont devenues une pratique courante. Une sorte d'exutoire des décus de la départementalisation à qui on désigne leur frères et sœurs des autres îles comme les coupables de l'échec de ce statut forcé. Pour 50.000 voix électorales, la France de Sarkozv a répondu "Oui" au miroir aux alouettes demandé par les Mahorais.

Cet échec cuisant traine son lot de dérives. Le rapport de la Cour des comptes de France les ont savamment rassemblées. Elle estime que la départementalisation de Mayotte avait été "été mal préparée et mal pilotée". L'essayiste François Jourdier, qui s'appuie sur ces constats, écrit que la société maoraise "matriarcale, islamisée à 95 pour cent, très peu francophone mais tranquille" est déstabilisée. Il pense que "le mode de vie a changé et l'île est embouteillée par les voitures, mais le taux de chômage, officiellement de 23,6 pour cent, est en fait très supérieur. Seuls 35,5 % de la population en âge de travailler ont un emploi, le premier employeur étant le conseil départemental !". On estime aujourd'hui à Mayotte que sur 100 € importés, l'île n'exporte que 2,2 pour cent. Autant dire qu'elle vit, exclusivement, de transferts de la "métropole", dotations, subventions, allocations, salaires des fonctionnaires, et de crédits européens, souligne François Jourdinier.

Faillite et fuite en avant

Les dysfonctionnements sont nombreux, le département est en faillite. Alors pour parer, on expulse par an plus de 20.000 comoriens des autres îles. L'essayiste conclut qu'il faudrait "soit revenir sur le statut antérieur de Mayotte, condamné par plusieurs résolutions de l'Onu, soit rendre l'île aux Comores, soit trouver un statut moins contraignant de Com (collectivité d'outre-mer) comme à Wallis-et-Futuna ou Saint-Martin".

Mais la fuite en avant produit de l'hostilité et la haine envers les Comoriens de l'archipel. Il y a trois mois à Tsimkoura, des expulsions ont été opérées. Un mois après celles de Poroani, les habitants laissés à l'abandon sont toujours dans une situation des plus précaires. Sans emplois déclarés, ils vivent dans des situations plus dures que celles qu'ils ont enduré jusqu'ici vécu, parce que vivant dans leur grande majorité sans logement décent.

A Poroani, les autorités publiques ont été informées de l'expulsion imminente de Comoriens. Aucune consigne de protection n'a été donnée,

Mayotte: expulsions et violences sur fonds de misère



les autorités ont donné seulement l'ordre de tripler le nombre de gendarmes présents sur place. Aucune initiative n'est prise pour protéger les victimes ou stopper ces expulsions illégales.

Silence et barbaries

La préfecture ne s'est engagée à rien. Elle laisse, par son silence et son inaction, perdurer une situation d'impunité totale, se plaçant en rupture totale de ses missions de préservation de l'ordre public. Et pourtant des plaintes contre X ont été déposées par des habitants, sans qu'il y ait un retour de la justice.

Les associations, "Solutions éducatrices, de "Poroani", "Les Exilés de Tsimkoura" et la Cimade ont saisi les autorités pour exiger une réaction à la mesure des drames humanitaires à répétition que la France étouffe à Mayotte.

Convaincus que les revers de la départementalisation viennent des trois autres îles des Comores, des Mahorais s'organisent en groupes pour expulser les "étrangers" de leur village. C'est ainsi que les habitations de familles sont



détruites ou brûlées en présence des gendarmes et de représentants des pouvoirs pu-

Les dérapages se multiplient. Un premier adjoint du chef-lieu de l'île qualifie ses actes de barbarie de "guerre de libération" et un directeur de publication de l'hebdomadaire de l'île joue à la radio "Milles collines" en suppliant l'armée de nettoyer les bidonvilles des "clandestins". La Cimade ne cesse de lancer des cris d'alarme, sans grand résultat.

La plupart des personnes persécutées sont des enfants, nés à Mayotte, certains sont de nationalité française et fréquentent l'école. Les expulsés sont détenteurs de papiers réguliers, des cartes de séjour temporaire d'un an ou des cartes de résident de dix ans. Mais les revers de ce statut sont si nombreux et leurs origines cachées, qu'on choisit son voisin immédiat comme le parfait coupable. Mayotte se transforme en zone de non droit, sous le silence de la France, mais pas seulement.

Fuir la misère pour la misère

Les Comoriens des trois autres des Comores fuient la misère à Ndzuani, Mwali et Ngazidja, pour la retrouver à Mayotte. Dans les trois autres îles, la population vit en dessous du seuil de pauvreté qui s'établit à environ 45,6 pour cent. L'objectif 1 des Omd de réduire en 2015 de moitié le taux de pauvreté pour parvenir à un taux de pauvreté inférieur ou égal à 27,3 pour cent est loin d'être atteint. Les Comores sont classées cent soixante neuvième sur cent quatre vingt sept pays avec un revenu par tête d'habitant d'environ 1079 dollars et la pauvreté concerne plus de 70 pour cent de la population, notamment les jeunes et les femmes en milieu

La dernière Enquête intégrée auprès des ménages (Eim) effectuée il ya dix ans, montre que 44,8 pour cent de la population comorienne vit en dessous du seuil de pauvreté. Cette incidence de la pauvreté apparait plus élevée à Ndzuani et Mwali qu'à Ngazidja.

Au coeur de 1 entre

L'affaire d'évaporation de millions de francs qui a récemment surgi à la Snpsf n'est pas la première. Depuis 2011, la banque postale est, régulièrement, victime de ses agents qui se servent dans la caisse en toute quiétude et souvent dans l'impunité. Depuis 2011 – sans parler des affaires réglées à l'amiable au sein de l'entreprise – les gros dossiers de détournement de fonds de la banque postale sont estimés à plus de 750 millions de francs.

a Société nationale des postes et services financiers (Snpsf) vient. encore une fois, d'être secouée par un nouveau détournement de fonds. La nouvelle "affaire" serait l'œuvre d'un des hauts cadres de la boite, Daoukou Rachidi, qui se trouve actuellement en détention provisoire suite à la décision du juge d'instruction chargé de rétablir la vérité. Selon les premiers éléments rendus publics, ce détournement de fonds aurait entrainé un préjudice estimé à 158 million de francs. Cependant, c'est à l'issue du travail du magistrat instructeur que le montant exact du préjudice subi par la banque postale de l'entreprise publique sera reconnu, a fait savoir un des avocats de la Snpsf.

Cette affaire d'évaporation de millions de francs qui a récemment surgi à la Snpsf n'est pas la première. Depuis 2011, la banque postale est, régulièrement, la victime de ses employés qui se servent dans la caisse en toute quiétude et dans une parfaite impunité. De 2011 à nos jours – sans parler des affaires réglées à l'amiable au sein de l'entreprise – les gros dossiers de détournement de fonds de la banque postale sont estimés à plus de 750 million de francs. Cette manne d'argent est partie suite au détournement de fonds dans l'"affaire des receveurs", dans laquelle Mariama Assoumani et Zainaba Ibrahim se sont servies plus de 327 million de francs.

Le public a en tête, également, l'affaire de l'informaticien régional de la banque postale qui a subtilisé plus de 237 millions, celle de l'ancien receveur principal, Ahmed Ben Saïd, reconnu par le parquet de Moroni comme étant coupable d'un détournement de 8 millions de francs. Sans compter celle considérée comme la plus "inventive", Ada Boinahéri Fatima, qui avait maquillé son détournement de 18 millions en holdup.

Culture d'impunité

Au jour d'aujourd'hui, la banque postale n'a toujours pas réussi à recouvrir son argent. Le pire réside dans le fait qu'aucun de ces auteurs déclarés coupables de détournement de fonds par la justice n'a été saisi de ses biens, obligé à res-

SCANDALES FINANCIERS À LA SNPSF Un petit coup d'oeil et puis s'en vont...



tituer l'argent subtilisé ou placé en détention en vue de répondre de leurs actes. Reconnu coupable de détournement de 237,477 millions de francs, l'informaticien régional, Ali Soilihi, alias Oubeid a été condamné à dix ans d'emprisonnement dont huit fermes. Suite à cette décision, l'informaticien régional s'est "enfui de sa cellule" après quelques mois passé en prison. Cette "évasion" n'a pas été suivie d'aucune mesure contraignante, de saisie de bien ou de confiscation. s

Dans l'affaire de la fuite des 327 million orchestrée par les deux receveurs de la boite, Mariama Assoumani et Zainaba Ibrahim, le tribunal de première instance a condamné les deux auteures à cinq ans et six mois d'emprisonnement ferme et à payer la totalité de cette sommes, 327 millions, et a ordonné la confiscation de leurs biens. La décision avait été confirmée par

la Cour d'appel de Moroni. Là aussi, après quelques jours passés en détention, les deux jeunes femmes ont réussi à "s'en fuir" du pays. En se conformant à l'arrêt de la Cour d'appel, la banque postale a fait intervenir un huissier de justice en vue de recouvrir les sommes qui s'étaient volatilisées

Une opération de saisie a été diligentée par le cabinet d'étude de Me Ahmed Kolé qui s'est conclue par la saisie de trois propriétés, dont deux maisons à Moroni – une à Zilimadjou et une autre à Dawedju – appartenant à Mariama Assoumani Soudjay. Une seconde opération de saisie a été menée à Mitsamihuli sur le compte de Zainaba Ibrahim Abdallah puis, coup de théâtre, cette même justice s'est prononcée sur des mains levée. La Snpsf peut, donc, toujours courir pour voir la couleur de son argent...

Mn

L Economie pour les Nuls

Indice des prix à la consommation?

Elle mesure l'évolution du prix d'un ensemble de biens représentatifs de la consommation, pondérés par leur poids dans la consommation des ménages. Il ne concerne que la consommation, soit 60 pour cent environ du Produit intérieur brut ou Pib. Publié chaque mois et faisant l'objet d'une large diffusion dans certains pays, son importance a décru depuis que la hausse des prix a cessé d'être un problème sérieux. La comptabilité nationale produit un autre indice des prix à la consommation, calculé selon une méthode différente.

Welcome africa

Le Groupe de la Banque africaine de développement(BAD) va dévoiler son nouveau programme de transformation économique du continent lors des assemblées annuelles de cette année qui doivent se tenir à Lusaka, en Zambie. du 23 au 27 mai. "Toutes ces priorités doivent être débattues tant par les gouvernements que par les entreprises, la société civile, la presse et le peuple africain doivent se les approprier. Le programme est d'une ampleur considérable : nous ne voulons voir rien de moins que la transformation sociale et économique de l'Afrique. Nous voulons libérer un potentiel gigantesque - pour l'Afrique et pour le monde".

ans un message vidéo sur les assemblées annuelles présenté en avant-première, Akinwumi Adesina, qui présidera ses premières assises depuis qu'il a pris ses fonctions de huitième président de la Banque, en septembre 2015, a indiqué que les participants allaient se pencher sur toute une série de questions de grande actualité pour l'Afrique et se concentrer sur les cinq nouvelles actions prioritaires de la Banque – les Cinq grandes priorités – qui vont lui permettre d'intensifier ses opérations pour assurer la transformation du continent.

Ces priorités sont d'éclairer l'Afrique et lui fournir de l'énergie, Nourrir l'Afrique, Industrialiser l'Afrique, Intégrer l'Afrique, et Améliorer la qualité de vie des Africains.

"Chacune d'elles constitue l'un des principaux points de l'ordre du jour de Lusaka", a expliqué Adesina, en faisant remarquer que trois d'entre elles feront un bond en avant lorsque la Banque dévoilera de nouvelles stratégies et un programme permettant de créer 25 millions d'emplois pour les jeunes au cours des dix prochaines années.

Talon d'Achille

"Toutes ces priorités doivent être débattues tant par les gouvernements que par les entreprises, la société civile, la presse et le peuple africain doivent se les approprier. Le programme est d'une ampleur considérable : nous ne voulons voir rien de moins que la transformation sociale et économique de l'Afrique. Nous voulons libérer un potentiel gigantesque – pour l'Afrique et pour le monde", a-t-il souligné.

Un des thèmes centraux de la discussion sera l'énergie, qui est considérée comme le talon d'Achille du continent et qui constituera le

Banque africaine de développement Stratégie pour la transformation de l'Afrique



thème principal des Assemblées annuelles (« Énergie et changement climatique »). Cette toute première priorité parmi les Cinq grandes priorités témoigne de la détermination de la Banque à s'attaquer au grave déficit énergétique de l'Afrique, où 650 millions de personnes n'ont pas accès à l'électricité.

Les gouverneurs, dont la plupart sont des ministres des Finances et de l'Économie représentant les cinquante quatre pays africains et les vingt six pays non africains membres du Groupe de la Banque, examineront son rapport d'activités 2015 et approuveront ses activités et son budget pour l'année à venir. En 2015, le Groupe de la banque a accordé des prêts et des dons d'une valeur de 8,8 milliards de dol-



lars Eu, soit une augmentation de 25 % par rapport à 2014.

Au cours des réunions de haut niveau et des forums thématiques, les participants évalueront en profondeur la performance des pays africains de l'année écoulée et réfléchiront à la façon dont la Banque peut les aider à surmonter la situation économique difficile à laquelle ils sont confrontés en raison du ralentissement économique mondial et de la chute des prix des matières premières.

1 % de plus

Malgré les "turbulences économiques" actuelles, le continent a montré une résilience extraordinaire, affichant des taux de croissance de 4 %, soit 1 % de plus que la moyenne mondiale, voire un taux encore plus élevé dans certains pays en 2015, a révélé le président Adesina. Plusieurs chefs d'État sont attendus aux assemblées annuelles, l'événement phare de la Banque qui devrait réunir quelque trois mille délégués. Parmi les autres invités, on comptera des partenaires au développement, ainsi que des représentants d'organisations internationales, du monde académique, de la société civile et des médias.

"Les Assemblées annuelles sont la fenêtre de la Banque sur le monde. Elles présentent son travail opérationnel, son travail d'approfondissement de la connaissance, son travail de plaidoyer et démontrent son pouvoir de mobilisation", a expliqué Adesina.

Source: www.afdb.org/am Hashtag officiel: #AfDBAM2016

Watwan' Eco'. Directeur de la publication : Ahmed Ali Amir. Rédacteur en chef : Mohamed Inoussa. Secrétariat de rédaction et réalisation : Madjuwani hasani. Correction sur épreuve : Mohamed Soilihi Ahmed. Rédaction : Ahmed Ali Amir, Mariata Moussa.